

Renaissance dont les colonnes fuselées et les pleins-cintres tortus par les années sont plus pittoresques qu'élégants.

Ce qui donne encore à la ville de Saint-Rambert une tournure remarquable et peu commune, c'est, après le rideau de rochers qui la domine, un canal d'eau vive qui parcourt sa grande rue dans toute sa longueur, et deux lignes de halles ou de toitures fort anciennes dont la voie publique est abritée sur un espace considérable. Par malheur, on songe à débarrasser la route de ces deux monuments des siècles passés (1). Si ce beau projet s'accomplit, si la fièvre des démolitions ne s'apaise, Saint-Rambert n'aura rien à envier au plus monotone, au plus insignifiant faubourg.

CHAPITRE X.

LES FORTS SARRAZINS.

Avant de terminer cette notice déjà si longue, nous signalerons plusieurs débris de monuments sans intérêt en eux-mêmes, mais auxquels des traditions absurdes ont donné une valeur que nous essayerons de détruire. Il s'agit de trois constructions singulières jetées comme par miracle sur des corniches de rochers presque inaccessibles, et au moins fort dangereuses. Le peuple leur a donné le nom de *forts sarrazins*, et les amis du merveilleux, toujours plus nombreux que les observateurs raisonnables, n'ont pas manqué d'appuyer et de commenter cette origine glorieuse.

Deux de ces forts, puisque forts il y a, sont placés sur la commune de Tenay, le troisième appartient à Saint-Rambert; mais comme il ne nous a été signalé que depuis peu de temps et qu'il

(1) Les halles sont enlevées et au lieu d'une rue pittoresque, mais étroite et sombre, qui faisait le bonheur des artistes, Saint-Rambert possède maintenant une rue large, propre, aérée, où le soleil pénètre en pleine liberté, où la circulation est facile et où l'on trouve enfin le bien-être et la santé, ce que préfèrent en général les habitants.

(Note du Directeur de la Revue).